



NATIONS UNIES

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL
COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Symposium régional sur l'intégration
des femmes africaines dans le secteur
commercial

Niamey, (Niger)
31 mars au 2 avril 1988

**SYMPOSIUM REGIONAL SUR L'INTEGRATION DES FEMMES
AFRICAINES DANS LE SECTEUR COMMERCIAL**

AIDE-MEMOIRE

I. CONTEXTE

1. Le Plan d'action de Lagos indique qu'en matière de formation vocationnelle formelle et informelle liée aux activités commerciales, industrielles et artisanales, l'on devrait a) organiser davantage de programmes de formation en cours d'emploi pour les femmes déjà en activité en vue de les préparer à assumer des responsabilités à la direction des entreprises. Les chambres de commerce et d'industrie devraient contribuer de manière plus active à créer les conditions nécessaires à de telles programmes de formation; b) former les femmes à toutes les disciplines liées à la gestion des petites et moyennes industries à la gestion commerciale, la commercialisation, et à l'administration des coopératives. A cet effet des séminaires et des cours qui permettraient l'échange d'expérience entre pays devraient être organisés.

2. Les stratégies d'Arusha pour la promotion de la femme africaine ont reconfirmé le rôle important que jouent les femmes dans le développement et la promotion du commerce en général et dans la commercialisation des produits vivriers en particulier aux niveaux national et intra-africain [Paragraphe 27 g), 28 et 29 g)]. La stratégie de Nairobi pour l'avancement de la femme appelle à la pleine participation des femmes aux activités du secteur commercial et demande instamment aux gouvernements de créer les conditions pour la formation des commerçantes à la tenue de livres, à la gestion financière, aux techniques

55222



LIMITÉE

E/ECA/TRADE/RWTC/INF.1
25 janvier 1988

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

d'emballage, de normalisation et de transformation. Une telle formation devrait aussi se fixer comme objectif de créer des possibilités d'emplois pour ces femmes dans d'autres institutions commerciales et des organismes de crédit. <...Des efforts devraient être faits pour encourager les entreprises à former les femmes à exercer des responsabilités dans des secteurs qui leur étaient inaccessibles jusqu'ici...>. (Paragraphe 197-199 du Plan d'action de Lagos).

3. Ce Symposium fait partie des efforts que déploie la CEA à travers le Centre africain du commerce (Division des questions commerciales et financières internationales) et le Centre africain de recherche et de formation des femmes (CARFF) en vue de trouver des voies et moyens pour la mise en oeuvre rationnelle et effective de la Stratégie de Nairobi pour l'avancement de la femme en général et la mise en pratique des recommandations sus-visées. Le Symposium se tient à un moment où les activités en vue de promouvoir l'intégration de la femme dans le développement (IFD) ont besoin d'être renforcées. Ces activités ont été conçues pour générer de nouveaux programmes qui tiennent compte de la situation traditionnelle des femmes qui les place à la périphérie. Il est grand temps d'accélérer ce processus et d'initier une nouvelle génération d'activités qui mèneront à la pleine insertion de la femme dans les secteurs modernes des économies africaines. Les femmes en général et celles du monde rural en particulier sont au coeur des activités commerciales compte tenu de cette situation, il convient de créer instamment un cadre qui permette de faire passer leurs activités commerciales à un niveau supérieur et de les moderniser pour qu'elles contribuent davantage au développement. Ceci implique la promotion des commerces intérieur, intra-africain et international et l'amélioration des compétences dans ces domaines.

II. OBJECTIFS DU SYMPOSIUM

4. Le Symposium sera l'occasion pour les femmes africaines en activité dans le secteur commercial aux niveaux les plus élevés et à celles exerçant des fonctions d'appui et de promotion dans ce domaine de discuter de questions relatives à l'intégration de la femme dans le développement (IFD) en général et à la pleine participation de la femme

africaine aux activités et services commerciaux. Les objectifs immédiats du Symposium sont :

- (a) d'identifier les problèmes auxquels les femmes d'affaires africaines sont confrontées dans leurs activités commerciales
- (b) de définir des mécanismes institutionnels et des mesures incitatives visant à l'intégration de la femme d'affaire africaine dans le secteur commercial moderne;
- (c) de discuter de modalités pratiques pour l'amélioration des compétences des femmes d'affaires africaines dans le domaine de la gestion des entreprises, de la promotion commerciale, des techniques de vente à l'exportation et de l'information commerciale;
- (d) de préparer un programme intégral de formation des femmes d'affaires en matière de promotion commerciale, de recherche dans le domaine des techniques de commercialisation et de l'information commerciale conformément aux recommandations des stratégies d'Arusha et de Nairobi pour l'avancement de la femme.

5. L'objectif général du Symposium est de définir les voies et moyens pour la mise en oeuvre des Stratégies d'Arusha et de Nairobi pour l'avancement de la femme dans les domaines du commerce et des services d'appui y relatifs eu égard aux commerces intérieur, intra-africain et international.

6. Le Symposium est organisé conjointement par la Division des questions commerciales et financières internationales (DQCFI) et le Centre africain de recherche et de formation et de la femme (CARFF) de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA). Un document d'orientation l'amélioration de la situation et des compétences de la femme africaine en matière de commerce sera soumis à la Conférence. D'autres documents d'appui seront également mis à la disposition des séminaristes.

IV. PARTICIPATION

7. La participation au Symposium est ouverte aux femmes d'affaires exerçant leurs activités comme cadres moyens ou supérieurs du secteur commercial. Les participants seront désignées/patronnées par leur gouvernement, par les organisations sous-régionales, les chambres de commerce et les Associations féminines. Les frais de participation sont à la charge des gouvernements et/ou des institutions sus-visées.

V. LANGUES DE TRAVAIL

8. Les langues de travail du Symposium seront l'anglais et le français avec interprétation simultanée. Les documents seront disponibles dans ces langues.

VI. DATES ET LIEU DU SYMPOSIUM

9. Le Symposium aura lieu du 31 mars au 2 avril 1988 à Niamey (Niger) juste avant la Conférence des ministres de la CEA.